

**COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SAINT-YRIEIX**

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE n°2017-038**

L'an deux mille dix-sept, le 16 février à 18 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Nombre de délégués :

- en exercice : 31
 présents : 22
 votants : 29

Date de convocation du Conseil de Communauté : 10 février 2017

PRESENTS : Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Francis LATRONCHE, M. Pierre-Louis PUYGRENIER, M. Francis DELORT, Mme Justine McCOMISH LORAIN, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Gilles DELANGE, Mme Marie-Françoise DUVERGER, M. André DUBOIS, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Valérie BONIN, M. Edmond LAGORCE et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

OBJET :

Budget Primitif annexe du
Service Public de
l'Assainissement Non
Collectif

Année 2017

ABSENTS Excusés : M. Pierre VERGNOLLE, M. Michel ANDRIEUX, M. Hugues AUVILLE, M. Hervé FORESTIER, M. Pierre ROUX, Mme Maryline VERGNE, Mme Monique PLAZZI, Mme Annie ARNAUD, Mme Sylvie COLETTE.

Pierre VERGNOLLE donne pouvoir à Isabelle BARRY
 Michel ANDRIEUX donne pouvoir à Marie-Françoise DUVERGER
 Hugues AUVILLE donne pouvoir à François BOISSERIE
 Hervé FORESTIER donne pouvoir à Delphine PERRIER-GAY
 Maryline VERGNE donne pouvoir à Francis DELORT
 Monique PLAZZI donne pouvoir à André DUBOIS
 Annie ARNAUD donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY

SECRETAIRE : Gilles DELANGE

Après reprise des résultats et de restes à réaliser 2016, le budget primitif du SPANC s'équilibre, pour l'année 2017 et par section de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement reporté	2 929,50 €		
Recettes réelles d'exploitation	12 455,00 €	Dépenses réelles d'exploitation	11 500,00 €
Recettes d'ordre entre sections	0,00 €	Dépenses d'ordre entre sections	3 884,50 €
Total des produits d'exploitation	15 384,50 €	Total des charges d'exploitation	15 384,50 €

Résultat d'investissement reporté	594,73 €		
Recettes réelles d'équipement	0,00 €	Dépenses réelles d'équipement	4 479,23 €
Dont RAR	0,00 €	Dont RAR	0,00 €
Recettes d'ordre entre sections	3 884,50 €	Dépenses d'ordre entre sections	0,00 €
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	0,00 €	Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	0,00 €
Total des produits de la section d'investissement	4 479,23 €	Total des charges de la section d'investissement	4 479,23 €

La répartition des crédits en dépenses et en recettes au sein des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Annexe du SPANC – développée dans les documents budgétaires joints de manière dématérialisée – est soumise à l'approbation du Conseil de Communauté. Le niveau de vote proposé est le chapitre.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif, conformément aux équilibres rappelés ci-avant.

Le Président



D. BOISSERIE